**Déclaration de la République Démocratique du Congo**

**Plénière du 24/06/2022/Points 4 et 5**

Merci Monsieur le Président pour la parole,

La République Démocratique du Congo est fortement préoccupée par la lenteur du progrès réalisé ici à Nairobi.

Il était prévu que le travail se termine à Genève, et quand le groupe africain avait montré la nécessité de poursuivre les échanges et négociations sur ce cadre mondial de la biodiversité post-2020, plusieurs Parties avaient montré que ce n’était pas intéressant.

Maintenant, il est curieux de constater que plusieurs autres parties ne sont pas favorables à l’avancée rapide des négociations sur le document du cadre. Il y a plusieurs propositions allant dans le sens de multiplier les nouvelles cibles dont pour la plupart les idées se retrouveraient déjà dans certaines parties du cadre notamment, les anciennes cibles, les objectifs et les sections. Et ceci compliquant d’avantage le travail.

Ce cadre qui devait être adopté depuis 2020, ne l’est toujours pas 2 ans et demi après. D’où, la République Démocratique du Congo recommande ce qui suit :

1. Que les négociations s’accélèrent sur les parties en rouge ;
2. Que les négociations et autres travaux intersessions se poursuivent pour accélérer les compromis avant la tenue de la CoP-15 ;
3. Que les Co-Chairs proposent une nouvelle méthode de travail pour les 2 jours qui nous restent ici à Nairobi, ce qui facilitera l’examen du projet de Décision à adopter lors de la CoP-15.

Pour terminer, la République Démocratique du Congo soutient la proposition de l’Union Européenne, qui a été soutenu également par le Cameroun.

Merci Monsieur le Président.